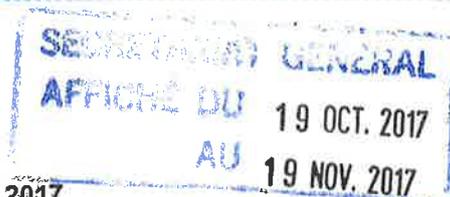
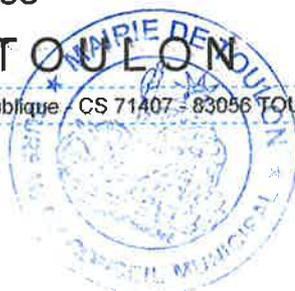




République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00



Direction des Assemblées - Bureau du Conseil Municipal

Tél : 04.94.36.30.81 Fax : 04.94.36.86.53

assemblee@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

ETAT DES PRESENTS

**CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES :
ABSENTS : 1
PRESENTS : 47 REPRESENTES : 11**

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
M. CHENEVARD	PRESENT	M. JEROME	PRESENT
MME ANDREOTTI	PV A MME DEPALLENS	MME BERARD	PRESENTE
M. TAINGUY	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
M. DI GIORGIO	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
M. BONNUS	PRESENT	M. NAVARRO	PRESENT
M. CHARRIEZ	PV A M. DI GIORGIO	M. CHARRETON	PV M. CHENEVARD
M. LANDOLFINI	PRESENT	MME VERDERY	PRESENTE
MME FEUNTEUN	PRESENTE	MME PAGANI-BEZY	PV A MME AUDIBERT
MME GHERARDI	PV A MME LEVY	M. MAHALI	PRESENT
MME MASSI	PRESENTE		

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. AVERSO	PRESENT	MME FUMEX	PRESENTE
MME GLUCK	PRESENTE	MME GERBY-GESELLIN	PRESENTE
MME RUVIRA	PRESENTE	MME ESCANDE	PRESENTE
M. CAMELI	PRESENT	MME FORTIAS	PRESENTE
MME MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M. PELLETIER	PRESENT
MME LEVY	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
M. LE BERRE	PRESENT	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LEONI	PV A MME GENETELLI	MME BENDAHBI	PV A M. LE DU
M. DHO	PRESENT	M. LE DU	PRESENT
M. TROUILLAS	PV A M. LE BERRE	MME LE GAC	PRESENTE
MME PICCONI	PRESENTE	M. WAQUET	PRESENT
M. SANS	ABSENT	M. DESGORCES	PRESENT
MME BILLET-JAUBERT	PV A MME BERARD	MME LAVALETTE	PRESENTE
M. PUGET	PRESENT	M. NAVARRANNE	PRESENT
MME GENETELLI	PRESENTE	M. TOULZAC	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	M. REBEC	PRESENT
MME MANZANARES	PRESENTE	MME DRIQUEZ	PV A MME LEBEDEL-EYRIES
M. GUILHEM	PRESENT	MME LEBEDEL-EYRIES	PRESENTE
MME MATHLOUTHI	PV A MME VERDERY		

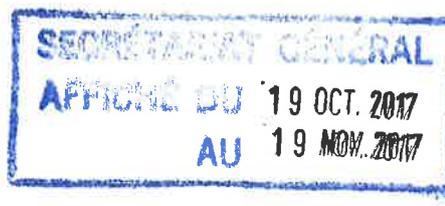


République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

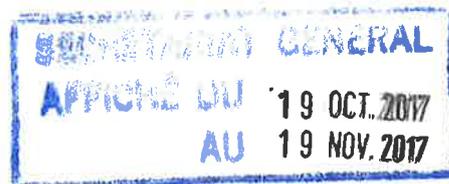
Service des Assemblées
Bureau du Conseil Municipal
Tél. 04 94 36 30 81
Fax. 04 94 36 86 53
assemblee@mairie-toulon.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017 ORDRE DU JOUR

DECISIONS	2
FINANCES	6
AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX.....	7
CONTRATS PUBLICS.....	7
VOIRIE	8
RESEAUX.....	8
SOLIDARITES	8
CULTURE - ANIMATION CULTURELLE.....	8
SPORTS	9
PERSONNEL.....	9
ENFANCE	10
HABITAT	10
TOURISME	10
EVENEMENTIEL	11
STATIONNEMENT	11
URBANISME	11
POLITIQUE DE LA VILLE.....	12

DECISIONS



COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois d'octobre 2017, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2017/100 - Paiement à Maître Elisabeth ESTIVAL-WELLAND de la somme de 613,00 € TTC dans l'affaire LICATA C/ AZAZ (policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions).

2017/102 - Paiement de la somme de 300 € TTC, à la SCP J.L. GIORDANO et L. GONGORA, concernant les frais d'établissement de procès-verbal de constat du local commercial situé à TOULON (Var), 12, rue Anatole France (droit au bail détenu par la Ville – Vétusté du local) - Facture du 10.07.2017 n° H10381.

2017/107 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 79,61 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire MILONA C/BOUZADA (policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions).

2017/108 - Paiement de la somme de 309,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents au constat d'occupations illicites d'emplacements communaux situés à TOULON (Var), Parking des Riaux (1^{er} étage) – Facture du 25.07.2017 n° E6009.

2017/109 - Paiement de la somme de 370,54 € TTC, à la SCP d'Huissiers Gérard LOUVION – Michel PLUMEL – Raphaël FARHI – Julien PINEAU, pour les frais de signification d'une lettre et d'une décision de résiliation (Affaire MOBILE PAYEMENT SERVICE) – Facture n° 17 – 14630 du 3.07.2017.

2017/112 - Paiement de la somme de 91,56 € TTC, à la SCP J.L. GIORDANO et L. GONGORA, concernant les frais de signification d'assignation devant le Tribunal de Grande Instance concernant le local commercial situé à TOULON (Var), 12, rue Anatole France (droit au bail détenu par la Ville – Vétusté du local) - Facture du 11.08.2017 n° H12122

2017/113 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 157,45 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire LICATA – FAUPALA C/HUMBERT (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions).

LOUAGE DE CHOSES :

2017/088 - De conclure avec Madame Maëva MARCELLINO née le 30.12.1991 à HYERES (VAR), exerçant sous la forme d'Entrepreneur à Responsabilité Limitée, immatriculée au répertoire des métiers du Var – n°829344159, et domiciliée à TOULON (VAR), 8 place de l'équerre, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n°87, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 juin 2017, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,51 € HT, soit 64,21 € TTC, révisable annuellement tous les 1^{er} janvier. Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans.

2017/093 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM « LE TITIEN » - Rue des Riaux à TOULON (VAR) afin de les mettre à la disposition d'associations d'habitants du quartier, d'une superficie de 44,90 m². Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016. Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 118,09 € soit (2,63 x 44,90). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.

2017/094 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM Rodeilhac – RDC porte 31 – Rue Octave Teissier 83200 TOULON afin de les mettre à la disposition d'associations d'habitants du quartier, un local 001 0347 d'une superficie de 85 m².

Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016.

Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 223,55 € soit (2,63 x 85). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.

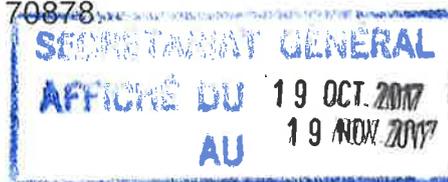
2017/095 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM Beaucaire, Avenue Albert Camus 83200 TOULON afin de les mettre à la disposition d'associations d'habitants du quartier, un local 0028 1779 « Salle FRANCAS » d'une superficie de 69 m².

Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016.

Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 181,47 € soit (2,63 x 69). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.

2017/096 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM Beaucaire – Galerie Est Centre Commercial, 83200 TOULON – Local Mairie Annexe, un local 0028 1781 d'une superficie de 50 m². Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016.

Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 131,50€ soit (2,63 x 50). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.



2017/097 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM La Florane, Bât 15, Chemin de Monserrat 83200 TOULON Beaucaire, Avenue Albert Camus 83200 TOULON afin de les mettre à la disposition d'associations d'habitants du quartier, un local 0029 0429 d'une superficie de 95,62 m. Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016. Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 251, 48 € soit (2,63 x 95,62). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.

2017/098 - DE CONCLURE avec « Toulon Habitat Méditerranée » situé à TOULON (VAR) « Le Saint Mathieu », avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 – 83076 TOULON CEDEX, une convention d'occupation portant sur des locaux situés HLM Visitation – Rue Hairaud – 83000 TOULON afin de les mettre à la disposition d'associations d'habitants du quartier, il s'agit des locaux :

- Local 0075 0072 d'une superficie de 110 m².
- Local 0075 0073 d'une superficie de 50 m²
- Local 0075 0074 d'une superficie de 50 m²

Soit une superficie totale de 210 m².

Cette convention tient compte des nouveaux tarifs appliqués par THM aux collectivités, fixant le prix au m² à 2,63 € le m² selon la délibération de THM du 29 juin 2016.

Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 552,30 € soit (2,63 x 210). Ces sommes seront imputées sur le budget de la Ville, en dépenses, chapitre 75, article 71, compte 752 et chapitre 70, article 71, compte 70878.

2017/103 - DE CONCLURE avec l'Association « CLUB DES AMIS » dont le siège social est sis à TOULON, 186, rue Thoulon, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés à TOULON, rue Junique, sous l'école élémentaire Val Fleury.

Ces locaux seront partagés avec d'autres associations et occupés deux matinées par semaine pour les besoins de leurs activités culturelles et sportives.

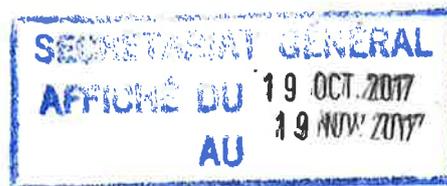
La Ville consent au preneur une occupation à titre gratuit à compter du 1er septembre 2017 pour la durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans. Le preneur s'acquittera d'un forfait annuel évalué à 30 € et correspondant à une participation aux frais de fonctionnement, ainsi que de la TEOM.

Ces frais seront imputés en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, article 71, compte 70878.

2017/104 - DE CONCLURE avec l'Association « LE LIEN » dont le siège social est sis à LA CRAU (83260), 5, Impasse Blériot, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés à TOULON, Boulevard Louvois.

Cette convention est consentie pour la durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association la Ville lui consent une mise à disposition à titre gratuit. Seuls les frais de fonctionnement (eau, électricité) seront à sa charge et établis sur la base d'un forfait dans la mesure où l'association ne pourra pas mettre les compteurs à son nom. L'association s'acquittera également de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M). Ces frais seront imputés en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, article 71, compte 70878.



2017/105 - De conclure avec l'Association « FACE VAR », dont le siège est situé à TOULON (VAR), 35, rue Victor Clappier, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux de la salle « Espace Beaucaire » situés Avenue Albert Camus à TOULON. Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er juillet 2017, seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association, établis sur la base d'un forfait annuel fixé à 50 € sont à régler par l'Association. L'Association s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement, des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) établis en fonction du nombre d'Associations occupant les locaux. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

2017/106 - DE CONCLURE avec l'Association « ARTS PLASTIQUES », une convention d'occupation portant sur des locaux situés 140, rue Paul Marchelli au Mourillon (ex Mairie annexe du Mourillon). Compte tenu du but poursuivi par cette Association, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite à l'exception des frais de fonctionnement (eau, électricité) qui restent à sa charge et établis selon un forfait annuel fixé à 100 €.

Cette convention est consentie à titre précaire et révocable à compter du 1er août 2017 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.

2017/110 - DE CONCLURE avec l'Association « Les Donneurs de Voix / Bibliothèques Sonores » dont le siège est sis à LILLE (59000), 2, rue Gantois, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un local communal situé 17, rue de la Glacière à TOULON. Cette convention est consentie à titre gratuit, pour la durée d'une année à compter du 1er juillet 2017 pour se terminer au 30 juin 2018.

Seuls les frais de fonctionnement seront à la charge de l'Association qui se fera installer des compteurs à son nom.

2017/111 - DE CONCLURE avec l'Association « Citoyens Toulonnais Espagnol (A.C.T.E.), dont le siège est situé à TOULON (Var), 620, rue David, une convention d'occupation précaire et révocable sur les locaux dénommés « Maison de Tous de Rodeilhac » - 620, rue David à TOULON. Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er septembre 2017.

L'Association occupera ces locaux une demi-journée par semaine en fonction d'un planning établi par la Ville.

HABITAT LOGEMENT :

2017/002 – Mise en œuvre de l'article L. 129-2 du code de la construction et de l'habitation, décision d'exécuter des travaux d'office. Procédure équipements collectifs n°1433/2016 Immeuble SIS A TOULON (VAR) 17, rue des Bonnetières – cadastre CM N°0352.

FINANCES :

2017-1 - Autorisation à Monsieur le Maire de Toulon, Ancien ministre de signer l'acte de crédit de trésorerie à court terme de 6 millions d'Euros auprès de la BNP PARIBAS.

2017/2 – Autorisation à Monsieur le Maire de Toulon, Ancien ministre de signer la convention de crédit de trésorerie d'un montant de 6 millions d'Euros auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

COMMANDE PUBLIQUE :

2017/08 – Information concernant la conclusion des marchés publics.



RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL
AFFICÉ DU 19 OCT. 2017
AU 19 NOV. 2017

01.1.01 DFJbudg009 2017/275/S	Adoption de la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2017 ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC CONTRE de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES
01.1.02 DFJprbu025 2017/276/S	Autorisation de signer la convention à intervenir avec la Communauté d'Agglomération "Toulon Provence Méditerranée" relative au versement d'un fonds de concours au titre de l'année 2017 pour le réaménagement du Quai des Sous Mariniers à Toulon UNANIMITE
01.1.03 DFJprbu026 2017/277/S	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), au meilleur taux, pour la restauration et/ou la conservation préventive d'oeuvres d'art des musées de la Ville de Toulon dans le cadre de la programmation annuelle au titre de l'année 2017 UNANIMITE
01.1.04 DFJcoex021 2017/278/S	Garantie d'emprunt en faveur de l'ESH LOGIREM dans le cadre du programme de réhabilitation de 114 logements sociaux résidence LA BAUME, situé chemin du Jonquet à TOULON et autorisation de signer les documents subséquents UNANIMITE
01.1.05 DFJcoex022 2017/279/S	Garantie d'emprunt en faveur de l'ESH PHOCEENNE D'HABITATIONS dans le cadre du programme de construction de 20 logements sociaux, « LE TITAN », situés 315 avenue du 1er Bataillon de Choc à TOULON et autorisation de signer les documents subséquents UNANIMITE
01.1.06 DFJcoex024 2017/280/S	Compte rendu d'activité pour l'année 2016 du délégataire Oméga+ fermier du contrat pour l'exploitation de la salle de spectacle Zénith Oméga Le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport 2016 du délégataire Oméga+ pour l'exploitation de la salle de spectacle le Zénith Oméga et du café concert Oméga Live.

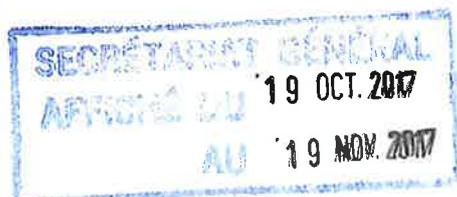
01.1.07 DFJcoex025 2017/281/S	<p>Compte rendu d'activité pour la saison se terminant en 2016 du fermier Tennis Club Toulonnais pour la gestion des Tennis de l'Oustalet.</p> <p>Le Conseil Municipal PREND ACTE du compte rendu d'activité pour la saison se terminant en 2016 du Fermier Tennis Club Toulonnais pour la gestion des Tennis de l'Oustalet</p>
01.1.08 DFJcoex026 2017/282/S	<p>Rapports annuels 2016 des délégataires des plages du Mourillon</p> <p>Le Conseil Municipal PREND ACTE des rapports annuels 2016 des délégataires des plages du Mourillon.</p>

AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX

01.2.01 DFJcont09 2017/283/S	<p>Autorisation d'indemniser des particuliers suite à divers sinistres pour lesquels la responsabilité de la Ville est engagée et dont le montant du préjudice est inférieur à la franchise</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
---	---

CONTRATS PUBLICS

01.3.01 DFJmarch011 2017/284/S	<p>Approbation du Nouveau Guide Interne d'Achat de la Ville de Toulon</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
01.3.02 DFJmarch012 2017/285/S	<p>Autorisation à Monsieur Robert CAVANNA en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de la Commune de Toulon de signer la convention GAZ 4 ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture et acheminement de gaz naturel passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>



RAPPORTEUR

SECRETARIAT GÉNÉRAL

AFFICHÉ DU 19 OCT. 2017

AU 19 NOV. 2017

Monsieur Yannick CHENEVARD, 2ème Adjoint au Maire

VOIRIE

02.3.01 DSTInfr004 2017/286/S	Autorisation de signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage unique pour le réaménagement du quai des sous-marinières en vue de la réalisation d'une promenade piétonne et le réaménagement du square « Président Boyer » avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var UNANIMITE
--	--

RESEAUX

02.4.01 DSTres005 2017/287/S	Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention relative au déplacement de réseaux et à l'occupation du domaine public autoroutier concédé de l'autoroute A57 des réseaux déviés UNANIMITE
---	---

RAPPORTEUR

Madame Dominique ANDREOTTI, 3ème Adjoint au Maire

SOLIDARITES

03.1.01 DSPDCsofa005 2017/288/S	Attribution d'une subvention à l'Association "Toulon La Seyne Handi Tennis de table" au titre des Solidarités UNANIMITE Question rapporté par Monsieur FALCO, Maire de Toulon.
--	---

RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 4ème Adjoint au Maire

CULTURE - ANIMATION CULTURELLE

04.1.01 DSPDCacul012 2017/289/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association VILLA ROSEMAINE dans le cadre de l'exposition Falbalas au Musée d'Art de la Ville et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue avec l'association LE PORT DES CREATEURS UNANIMITE
--	---

RAPPORTEUR

Monsieur Michel BONNUS, 6ème Adjoint au Maire



SPORTS

06.1.01 DSJespo020 2017/290/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CST GYMNASTIQUE au titre du Budget 2017 et autorisation de signer la convention de partenariat financier. UNANIMITE
06.1.02 DSJespo021 2017/291/S	Attribution de subventions aux associations sportives au titre du Budget 2017 pour la saison sportive 2017/2018. UNANIMITE

RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

PERSONNEL

09.2.01 DRHdire003 2017/292/S	Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade au titre de l'année 2017 UNANIMITE
09.2.02 DRHdire004 2017/293/S	Modification du tableau des effectifs UNANIMITE
09.2.03 DRHdeca003 2017/294/S	Autorisation de signer la convention relative à la mise à disposition d'un agent municipal auprès du Comité des Œuvres Sociales des Employés Municipaux (COSEM). UNANIMITE

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 11ème Adjoint au Maire



ENFANCE

11.1.01 DGSpeen005 2017/295/S	Signature de l'avenant n°1 au Contrat Enfance et Jeunesse 2015-2018 portant sur l'année 2017-2018. UNANIMITE
11.1.02 DGSpeen004 2017/296/S	Subvention de la Ville destinée au financement des dépenses en fonctionnement des équipements de petite enfance associatifs et de la CAF du VAR, et signature des documents contractuels afférents. UNANIMITE
11.1.03 DGSpeen006 2017/297/S	Réactualisation du conventionnement avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) Provence Azur. UNANIMITE

RAPPORTEUR

Madame Hélène AUDIBERT, 12ème Adjoint au Maire

HABITAT

12.5.01 DADhabl009 2017/298/S	Attribution de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2012/2017 du centre ancien de TOULON, et autorisation de signer les conventions avec les propriétaires UNANIMITE
--	---

RAPPORTEUR

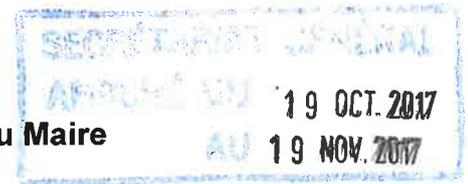
Monsieur Laurent JEROME, 13ème Adjoint au Maire

TOURISME

13.5.01 DADmeto008 2017/299/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association " les Amis de la Voile Latine - Le Manchot " UNANIMITE
--	---

RAPPORTEUR

Monsieur Jérôme NAVARRO, 17ème Adjoint au Maire



EVENEMENTIEL

17.1.01 DSPDCanima005 2017/300/S	Attribution d'une subvention à diverses associations au titre de l'animation de la Ville de Toulon en 2017 UNANIMITE
---	--

RAPPORTEUR

Monsieur Amaury CHARRETON, 18ème Adjoint au Maire

STATIONNEMENT

18.2.01 DFJcoex023 2017/301/S	Rapports d'activité pour l'année 2016 du délégataire INDIGO en charge de l'exploitation des parcs de stationnements Liberté - Armes - Italie - Colibri - Delaune - Albert 1er Le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport d'activité pour l'année 2016 du délégataire INDIGO en charge de l'exploitation des parcs de stationnements Liberté - Armes - Italie - Colibri - Delaune - Albert 1er Question rapportée par Monsieur CHENEVARD.
--	---

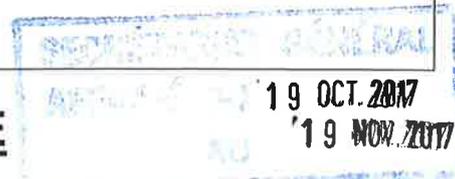
RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

URBANISME

21.1.01 DADetud002 2017/302/S	Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Toulon - Définition des modalités de mise à disposition du dossier au public. UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC ABSTENTION de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES
21.1.02 DADenvur006 2017/303/S	Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2012-2014 UNANIMITE

21.1.03 DADenvur007 2017/304/S	Attribution d'une subvention dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2016-2018 <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
---	--



POLITIQUE DE LA VILLE

21.2.01 DADpovi008 2017/305/S	Adoption et financement des projets retenus lors de la deuxième programmation 2017 du Contrat de Ville de Toulon, autorisation de signer les conventions avec les porteurs. <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC POUR de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Madame LEVY.</p>
21.2.02 DADpovi007 2017/306/S	Approbation de la participation financière de la Ville de Toulon à Toulon Habitat Méditerranée (THM) dans le cadre du projet d'aménagement sur les espaces extérieurs des quartiers de la Closerie et de la Florane afin de créer des aires de jeux <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC POUR de M.REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Madame LEVY.</p> <p style="text-align: center;">Monsieur CAVANNA ne participe pas au vote.</p>